



ÉLECTIONS MUNICIPALES TOUT SAVOIR SUR LA CARTE ÉLECTORALE



Comment recevrez-vous votre carte électorale pour les élections municipales ?

À l'occasion des prochaines élections municipales, chaque électeur inscrit sur les listes électorales de la commune recevra une carte électorale personnelle. Ce document officiel permet de vérifier votre inscription et facilite votre participation au scrutin.

L'envoi de la carte électorale

Les cartes électorales sont envoyées par courrier postal, directement à l'adresse déclarée lors de votre inscription sur les listes électorales. L'envoi est effectué quelques jours avant le jour du vote, afin que chaque électeur puisse la recevoir à temps.

Qui reçoit une carte électorale ?

La carte électorale est adressée uniquement aux personnes inscrites sur les listes électorales de la commune. Si vous vous êtes inscrit récemment ou avez effectué un changement d'adresse, la carte sera envoyée sur la base des informations connues par les services municipaux.

Et si vous ne recevez pas votre carte ?

Si vous ne recevez pas votre carte électorale avant le scrutin, pas d'inquiétude : vous pourrez tout de même voter. Il vous suffira de vous présenter dans votre bureau de vote avec une pièce d'identité en cours de validité. La carte électorale pourra également être retirée directement au bureau de vote le jour de l'élection.

À quoi sert la carte électorale ?

La carte électorale indique notamment votre bureau de vote et vos numéros d'inscription. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour voter, il est recommandé de l'apporter le jour du scrutin afin de faciliter les opérations de vote.

Bilan de la sécurité

dans le Morbihan

Année 2025



Le 11 février dernier, Michaël Galy, préfet du Morbihan, a présenté le bilan 2025 de la sécurité dans le Morbihan.

En 2025, la délinquance générale demeure stable (-0,5%) dans le Morbihan, qui se maintient ainsi au 39e rang des départements en la matière, en deçà de son niveau de population (29e position). Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (7 365 faits constatés), marquées par une forte prévalence des violences intra-familiales, voient leur évolution haussière ralentir avec une augmentation de 1,8 % sur un an (+5,1 % à l'échelle nationale). Avec un taux de violences physiques et sexuelles pour 1 000 habitants de 9,58 (contre 13,1 au niveau national), le Morbihan figure ainsi parmi les départements les plus sûrs de France (84e rang). Les atteintes aux biens poursuivent globalement leur recul, avec une baisse de 736 faits sur un an (soit - 4,6 % contre -1,4 % à l'échelle nationale). Le Morbihan se classe ainsi au 61e rang des départements en la matière, avec un taux d'atteintes aux biens pour 1000 habitants de 19,76 (contre 27,9 au niveau national). S'agissant de la sécurité routière, le nombre d'accidents corporels (638, soit + 6 %) et de blessés (796, soit +14 %) est reparti à la hausse, appelant à une vigilance collective. Pour autant, le nombre de personnes tuées sur les routes connaît

un infléchissement (40, soit 9 victimes de moins qu'en 2024), la cause première des accidents mortels demeurant les conduites addictives, suivie de près cette année par les malaises et la vitesse. Si la plupart des indicateurs statistiques sont orientés à la baisse ou enregistrent des croissances ralenties en 2025, avec des taux pour 1 000 habitants en deçà ou proches de la moyenne régionale et systématiquement inférieurs à la moyenne nationale, les forces de sécurité intérieure sont confrontées à 3 phénomènes majeurs et persistants, qui font l'objet d'une vigilance quotidienne et d'actions résolues :

- ✓ le trafic de stupéfiants, toujours soutenu sur l'ensemble du territoire avec une pratique marquée d'« ubershit » ;
- ✓ les violences intrafamiliales, qui, malgré un net ralentissement (+ 2,9 %), se maintiennent à haut niveau, concernant 50 % des gardes à vue en zone gendarmerie ;
- ✓ les cambriolages, repartis à la hausse en 2025 (+282 faits, soit + 8 %), comme dans toute la Bretagne (+18,6%), avec une intensité plus marquée dans le sud du département, le long de la RN 165 (résidences principales et secondaires) et dans le nord (entreprises et commerces).

Ce bilan de la délinquance s'appuie sur les indicateurs statistiques publiés par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), concernant le nombre de faits constatés tels qu'enregistrés par les services de police et de gendarmerie du Morbihan. (source : Préfecture du Morbihan)

ÉVÈNEMENTS

L'AGENDA

DE VOS ANIMATIONS

Samedi 13 mars | 19h

SOIRÉE IRLANDAISE

Apéro concert, initiation danse – organisée par Breizh Celti Folk
Espace Roh Mané

Dimanche 22 mars

29^{ÈMES} FOULÉES DE PLOUGOUMELLEN

Inscription jusqu'au 21 mars à 18h sur klikego.com

Organisées par le comité de fêtes

MÉDIATHÈQUE

L'AGENDA

DE VOS ANIMATIONS

Samedi 21 février | 14h30

ATELIER HIÉROGLYPHES

Amusez vous à écrire votre prénom en hiéroglyphes. Atelier proposé aux enfants et à leurs parents. **Sur inscription, à partir de 7 ans**

